

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Demande d'indemnisation du congé de maternité (Formulaire 15411*01)

Accéder au Formulaire – Cerfa 15411*01

Formulaire permettant au père d'un enfant, en cas de décès de la mère après la naissance, de demander à bénéficier du congé postnatal pour la durée restant à courir.

Le congé de paternité est reporté à la fin du congé postnatal.

Si le père de l'enfant ne demande pas à bénéficier du congé postnatal pour la durée restant à courir, ce congé peut être accordé à la personne qui vivait en couple avec la mère, si elle le demande.

